

Informations de base	
2019/2868(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles applicables aux contrôles officiels spécifiques pour certaines catégories d'animaux et de biens, les mesures à prendre à la suite de ces contrôles et certaines catégories d'animaux et de biens exemptées des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers Complétant 2013/0140(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sécurité alimentaire	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
10/10/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)07007	
10/10/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
18/12/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		